



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

*Le Ministre*

Nos Réf. : 15002226//DDC-DRPG-CP/DGEFP/PER/RR/sh  
Vos Réf. : courrier du 20 avril 2015

12 MAI 2015

Monsieur le Ministre, *Mon ami,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de fermeture de l'usine SCA de Saint-Cyr-en-Val annoncée le 7 avril.

Il appartient au groupe SCA d'apporter toutes les explications nécessaires aux représentants du personnel quant aux justifications de cette décision qui pourrait entraîner 119 licenciements et de répondre de manière motivée aux alternatives éventuelles à cette restructuration.

Les services de mon ministère, par le biais de la Direccte de la région Centre, seront vigilants du respect de la procédure d'information consultation relative à ce projet et au plan de sauvegarde de l'emploi qui s'y rapporte, selon le cadre instauré par la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013.

Je resterai attentif à ce que le groupe SCA assume sa responsabilité en proposant des mesures garantissant des solutions à chacun des salariés concernés et la Direccte s'assurera de la qualité de ces mesures au regard notamment des moyens du groupe.

Par ailleurs, le projet de fermeture du site de Saint-Cyr-en-Val s'inscrit dans le cadre de l'obligation de recherche d'un repreneur instaurée par la loi du 29 mars 2014. Mon ministère veillera également au respect de cette procédure afin de nous assurer que toutes les opportunités de maintien d'une activité sur le site soient explorées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*François Rebsamen*

**François REBSAMEN**

**Monsieur Jean-Pierre SUEUR**

Ancien ministre

Vice-président de la Commission des lois du Sénat

Sénateur du Loiret

1 bis, rue Croix de Malte

45000 ORLÉANS